ISSN 0755-611X

Visa ACTUALITÉ LTT

CONFLANS-DINARD-LANNION

Publication destinée à l'ensemble du Personnel LTT

Service de la Communication Interne de LTT **N°7** - (Janvier - Février - Mars 1985)

AMENAGEMENT DU TEMPS DE TRAVAIL

La situation se résume de la façon suivante :

CONFLANS

Direction et Syndicats doivent se revoir et étudier cette question dans le cadre du rapprochement CIT/T-LTT.

DINARD

Il n'est pas envisagé de modification du temps de travail en câblerie.

LANNION

La Direction a fait une proposition sur la base d'une réduction du temps de travail de 38 h 30 à 35 h. Cette disposition s'applique au personnel de la Direction Industrielle. Elle serait à mettre en place le plus tôt possible avec une compensation à 50% moyennant des contreparties.

Au cours des réunions du Comité d'Etablissement et des Délégués du Personnel de février, la question de l'aménagement du temps de travail a été abordée. La réunion de conclusion devrait avoir lieu courant mars entre Monsieur BONNIOT Chef de Centre de Lannion, et les Délégués Syndicaux de l'usine d'électronique.

EDITORIAL

APPREHENSION ET ESPOIR

Réductions d'emplois, mutations, reconversions, reclassements, F.N.E., reviennent sans cesse et justement dans nos préoccupations et nos éditoriaux.

Pourtant, ces dernières semaines ont été marquées par deux faits apparemment sans rapport qui doivent nous faire espérer un avenir meilleur :

— La prise de participation accrue de l'Etat dans le capital de notre Société (portée à 49,9%).
— Le marché chinois qui s'ouvre à notre groupe.

L'un montre la confiance des pouvoirs publics dans nos possibilités de redressement.

L'autre prouve que confrontés à une concurrence internationale plus âpre que jamais, nous pouvons encore par la qualité de nos produits l'emporter sur d'autres.

Puissent ces deux événements nous inciter à resserrer les liens qui subsistent en nous afin de ne pas gâcher une chance qui s'essaye à nous sourire.

La Rédaction

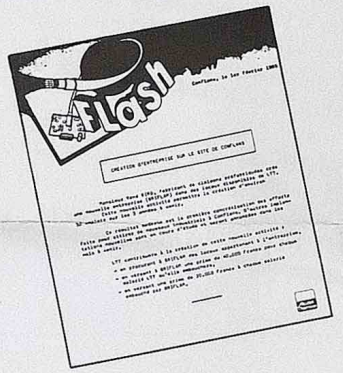

CREATION D'ENTREPRISE SUR LES SITES LTT.

Où en sommes-nous ?

A CONFLANS

Nous vous annoncions dans le FLASH N°17 que M. René BIRO allait créer une nouvelle entreprise «BRIFLAM» dans des locaux disponibles de LTT. Nous avons voulu en savoir plus, et nous l'avons interviewé :

VISA
M. BIRO, quand vous installez-vous à Conflans ?

M. BIRO
Fin mars - début avril.

VISA
Dans l'usine ?

M. BIRO
Non, dans un local situé au 6, rue des Fours à Chaux, tout près de la gare. Sa superficie est d'environ 1000 m².

VISA
Le local appartient-il à LTT ?

M. BIRO
Oui, je le loue à votre Société. C'est un local à usage d'atelier de production (sur environ 550 m²) et de stockage (sur 400 m²).

VISA
Vous êtes déjà installé à Montreuil, pourquoi avez-vous choisi CONFLANS-SAINTE-HONORINE pour l'implantation de votre nouvelle entreprise ?

M. BIRO
Pour créer «BRIFLAM» j'ai recherché des aides extérieures et j'ai été contacté par la «Promotion Industrielle» de la CGE, qui s'est proposée pour soutenir mon projet. Avec l'aide de votre Société je pouvais trouver des locaux et je recevais une prime de 40 000 F pour chaque salarié LTT que j'embauchais. Cet argent me permettant de constituer mon fond de roulement.

VISA
Combien de personnes allez-vous embaucher cette année ?

M. BIRO
Cela dépend des marchés. Actuellement j'ai un marché qui me permet d'employer 15 personnes.

VISA
Avez-vous besoin de personnel hautement qualifié ?

M. BIRO
Non, j'ai besoin d'ouvriers que je formerai sur les machines, et d'un agent de maîtrise.

VISA
Ils viendront tous de LTT ?

M. BIRO
Oui, dans la mesure du possible, c'est le contrat moral que j'ai passé avec votre entreprise.

BRIFLAM

M. BIRO est un entrepreneur fabricant de cloisons «préfabriquées». Il crée une deuxième Société : «BRIFLAM».

LE SECTEUR D'ACTIVITE :
est celui des matériaux de construction (Produits d'isolation et d'acoustique).

LE MARCHE :
est celui des cloisons à usage de bureaux, de locaux industriels et commerciaux. Il représente en France 1,5 millions de m² par an.

LE PRODUIT :
est la cloison monobloc. Il est totalement fabriqué en usine et conduit à des coûts de mise en œuvre très réduits par opposition à la cloison «composite» composée de matériaux assemblés sur les lieux d'utilisation. C'est un produit innovant pour lequel un dossier est en cours d'instruction à l'«ANVAR» (Agence Nationale pour la Valorisation de la Recherche).

LA PRODUCTION :
visée est de 30 000 m² d'ici 2 ans.

LE CHIFFRE D'AFFAIRES :
prévisionnel est de 10 MF en 1985
15 MF en 1986
25 MF en 1987

LE 1er CLIENT :
est le musée de la VILLETTE (PARIS).

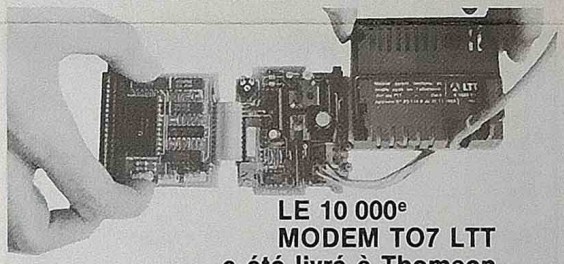

LE 10 000e MODEM TO7 LTT a été livré à Thomson

JACQUES CALLICO CHARGE DE MISSION A LTT

Jacques CALLICO - Directeur Adjoint à la Direction des Relations Sociales des CABLES DE LYON - est actuellement «Chargé de Mission» auprès de la Direction des Relations Sociales et du Personnel de LTT.

Détaché des CABLES DE LYON il assure la coordination des Missions EMPLOI-RECLASSEMENT des différents établissements.

Il est assisté de Jacques BERNARDOT (Câbles Conflans) - Adelino ALEXANDRE (Equipements Conflans) et de François LE TROQUER (Services Généraux LANNION).

Sous sa conduite seront établies les procédures de reclassement du personnel ainsi que la gestion des tableaux de bord.

SOMMAIRE

Jacques CALLICO Chargé de mission LTT ..... page 1
Création d'Entreprise sur les Sites LTT
M. BIRO répond ..... page 1
M. André SIMON, le nouveau Chef
de Centre de DINARD ..... page 3
ALCATEL-THOMSON :
LA PERCEE AMERICAINE ..... page 3
«PROMOTECH» BRETAGNE :
1er Bilan 8 mois après ..... page 4